



**Priorités
territoriales
Lyon La
Duchère
pour la
Programmation
2013 du
Contrat Urbain
de Cohésion
Sociale**

Les priorités de développement social du quartier de la Duchère ont été formalisées dans le cadre du **Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)** de Lyon signé le 27 juin 2007 pour la période 2007-2009 entre la Ville de Lyon et ses partenaires. Le CUCS poursuit la démarche de Grand Projet de Ville confortée, pour le volet urbain, par la signature d'une convention de Rénovation Urbaine avec l'ANRU pour la période 2005-2013.

Après une prolongation en 2010 puis 2011, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la ville de Lyon a fait l'objet d'un avenant 2012-2014 validé par les partenaires au début de l'année 2012.

Le projet global de territoire de la Duchère fait l'objet depuis 2011 d'une grande concertation avec les habitants « La Duchère, c'est l'affaire de tous » intégrant en particulier les enjeux du développement durable. Les conclusions de cette concertation prévues pour fin 2012 alimenteront l'évolution du projet pour faire de la Duchère un « Quartier durable ».

Dans ce contexte, le projet global de territoire de la Duchère conserve pour finalité de **créer les conditions d'une attractivité durable** à partir de 2 objectifs majeurs :

- 1. Faire rayonner le quartier, en particulier par la mise en œuvre d'un ambitieux projet urbain**
- 2. Améliorer les conditions de vie des habitants et renforcer la cohésion sociale**

La programmation 2013 devra continuer à accompagner la transformation du quartier et renforcer son attractivité mais aussi et surtout participer activement à l'objectif renforcer la cohésion sociale et territoriale.

Les acteurs associatifs et institutionnels de la Duchère ont participé en mai et juin 2012 à un temps de construction collective des enjeux et objectifs communs pour 4 des 9 thématiques prioritaires d'intervention du CUCS : les thématiques « culture », « éducation », « développement social » et « santé ». Cette concertation autour du projet social de territoire a été l'occasion de mettre en avant l'enjeu de **cohésion sociale et territoriale** mais aussi de proposer de travailler davantage sur les **conditions favorables au « pouvoir d'agir » des habitants** ».

Les actions proposées à la programmation 2013 pour l'une de ces 4 thématiques (culture, éducation, développement social et santé) devront donc répondre aux nouveaux objectifs définis en commun.

Pour les autres thématiques d'intervention (cadre de vie - GSUP, Prévention - tranquillité, développement économique - emploi - insertion par l'économie), les objectifs restent inchangés par rapport à 2012.

Enjeux et objectifs communs aux volets développement social, santé, éducation et culture

Enjeu 1 : Renforcer les cohésions sociales et territoriales

1. Développer les mobilités entre la Duchère et Lyon

- 1.1. Favoriser l'attractivité de la Duchère
 - 1.1.1 Accompagner la transformation et le changement d'image par des résidences d'artistes sur le temps du renouvellement urbain
- 1.2. Renforcer la mobilité des Duchérois vers Lyon

2. Faire vivre la mixité

- 2.1 Valoriser la diversité et l'ouverture culturelle
 - 2.1.1 Favoriser le repérage et la valorisation des expressions de la diversité culturelle des habitants
- 2.2 Favoriser la rencontre entre anciens et nouveaux habitants
 - 2.2.1 Construire une offre de loisirs adaptée aux besoins des nouveaux et anciens habitants afin de renforcer les échanges
- 2.3 Veiller à la mixité de genre

3. Permettre l'accès aux droits et aux équipements pour les personnes qui en sont le plus éloignées

- 3.1 Favoriser l'apprentissage de la langue et la socialisation des personnes ne maîtrisant pas ou peu le français
- 3.2 Encourager l'accès aux droits des personnes éloignées de l'offre institutionnelle en les accompagnant vers les services publics de droit commun
- 3.3 Prévenir les violences conjugales
- 3.4 Favoriser l'insertion sociale par le sport
- 3.5 Sensibiliser les habitants à la prévention de l'obésité par une approche croisée de l'activité physique, de la nutrition et du bien être
- 3.6 Permettre l'inscription dans un parcours de soin des publics qui sont le plus éloignés Développer l'accès aux loisirs par des pratiques tarifaires adaptées aux réalités économiques des familles et des modalités d'animation spécifiques
- 3.7 Couvrir des besoins particuliers ou s'adresser à des publics fragiles (éloignés du loisir pour raison économique, sociale, familiale) notamment sur la tranche 11/16 ans
- 3.8 Favoriser l'accès aux équipements culturels présents sur la Duchère

4. Raccrocher les secteurs Sauvegarde et Château à la dynamique du projet de la Duchère

- 4.1 Développer les liaisons entre la nouvelle centralité du quartier et les secteurs Sauvegarde et Château
- 4.2 Renforcer les interventions sur ces deux secteurs en préparation du futur projet urbain
 - 4.2.1 Veiller à ce que les projets culturels irriguent tous les secteurs de la Duchère, en particulier le Château et la Sauvegarde

Enjeu 2 : Créer les conditions favorables au pouvoir d'agir des habitants

1. Faire évoluer les postures des professionnels

- 1.1 Valoriser les compétences des habitants et impulser des actions de développement communautaire
- 1.2 Prévenir et lutter contre les discriminations
- 1.3 Renforcer la prévention et l'accompagnement vers le soin psychologique et psychiatrique par le croisement des pratiques et des connaissances
- 1.4 Renforcer les complémentarités entre l'institution scolaire et l'environnement éducatif des enfants et des jeunes

2. Rendre lisibles et développer les ressources existantes nécessaires aux habitants pour agir

- 2.1 Développer la citoyenneté et favoriser l'insertion sociale des publics les plus en difficulté
- 2.2 Accompagner la dynamique habitante
- 2.3 Mobiliser les personnes âgées dans une perspective intergénérationnelle afin de rompre l'isolement notamment des personnes migrantes vieillissantes
- 2.4 Sensibiliser les jeunes et les personnes âgées aux questions de bien-être et de santé
- 2.5 Poursuivre l'accompagnement culturel du relogement des locataires
- 2.6 Favoriser l'appropriation d'un quartier en forte mutation

3. Favoriser les coopérations entre habitants, acteurs associatifs et institutions pour agir collectivement

- 3.1 Soutenir les parents dans leur fonction parentale en s'appuyant sur leur compétence
- 3.2 Renforcer l'autonomie et le sentiment d'utilité sociale des personnes les plus démunies en valorisant leurs compétences et en accompagnant les initiatives

En complément pour le volet culturel : Plusieurs actions font l'objet d'un engagement financier pluriannuel : « *la.BA.la.BEL, embarquement musical* » porté par le CMTRA et l'ARFI ; « *Logés à la même enseigne ? Le projet 230* » porté par la Compagnie le Fanal ; « *Festival d'Art et d'Air* » coordonné par la MJC Duchère ; « *Cinéma de proximité* » et « *Passeur d'images* » proposées par CinéDuchère. Aussi l'appel à projet 2013 intervient en complément de ces cinq projets dans la limite des crédits disponibles.

Cadre de vie - GSUP et Habitat

Améliorer la gestion quotidienne

- ▶ Par la mobilisation des acteurs (bailleurs, services, Régie de quartier) et la participation aux dispositifs et instances partenariales
- ▶ Par une plus grande réactivité des acteurs en charge de l'entretien courant des espaces extérieurs notamment dans le traitement des tags, dégradations, sécurisations, etc.
- ▶ Par une attention toujours soutenue à la gestion des collectes d'ordures ménagères et des encombrants

Rendre les habitants acteurs du projet et favoriser leur participation

- ▶ Soutenir et former les associations de locataires et de copropriétaires ainsi que les collectifs d'habitants ou les habitants-relais dans le parc existant
- ▶ Développer des actions de communication et de concertation auprès des habitants, des copropriétaires et des personnels de proximité
- ▶ Soutenir des actions innovantes visant la sensibilisation à la propreté, le respect du cadre de vie et les économies d'énergie
- ▶ Soutenir l'émergence de jardins partagés en pied d'immeuble

Conserver l'attractivité du parc locatif social,

- ▶ Poursuivre les travaux de sécurisation des allées, en particulier sur les secteurs Château et Sauvegarde
- ▶ Veiller à une réparation rapide des parties communes suite aux actes de vandalisme
- ▶ Fidéliser les locataires non touchés par les démolitions en remettant en état les logements occupés par des locataires en place depuis de nombreuses années

Prévention/Tranquillité

Les actions prévues s'inscrivent dans le cadre du **Contrat Local de Sécurité 2008-2011** dans l'attente de la future Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2012-2015. La programmation 2013 pour la Duchère priorisera les actions qui visent la **prévention de la délinquance des 11-17 ans et des 16-25 ans** avec une attention particulière pour **les 16-18 ans**.

Développement économique, Emploi et Insertion par l'activité économique

Le Grand Projet de Ville vise à implanter ou renouveler l'activité économique dans le quartier en vue d'en diversifier les fonctions urbaines par :

- l'augmentation de l'offre en immobilier d'entreprises et commerciale
- le renforcement de l'animation locale
- le développement d'outils dédiés à la création d'activités, telles que la Maison de la Création d'Entreprises ou la coopérative d'activités Talents 9

La programmation d'une offre nouvelle en matière d'immobilier d'entreprise s'appuie sur le classement en Zone Franche Urbaine (ZFU) depuis 2006 et par le développement d'une démarche de communication intégrée.

Le projet de territoire vise également à favoriser l'emploi et l'insertion économique des Duchérois en s'appuyant sur :

- les outils et dispositifs existants coordonnés par l'antenne Duchère de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon (PLIE de Lyon, Pôle Emploi, Mission Locale, Ville de Lyon et acteurs associatifs)
- les opportunités générées par le développement économique de la ZFU
- la priorisation par la programmation 2013 des actions visant à favoriser l'insertion professionnelle des publics les plus exclus par la mise en place de dispositifs d'accompagnement renforcé, le développement de l'offre de formation en particulier l'offre de formation linguistique.

Les actions proposées pour les 16-25 ans devront :

- ▶ Renforcer les actions et dispositifs déjà existants
- ▶ Etre suivies dans le cadre de la coordination « 16/25 ans »
- ▶ Etre conduites de manière partenariale
- ▶ Permettre la socialisation préalable à l'insertion professionnelle.
- ▶ Favoriser l'accès à la citoyenneté des jeunes en difficulté d'insertion sociale

Modalités de communication

Les projets financés dans le cadre du CUCS participent du Grand Projet de Ville Lyon La Duchère, véritable projet intégré de développement territorial. A ce titre, chaque porteur de projet veillera à intégrer le logo du Projet Lyon La Duchère dans ses documents de communication (au même titre que les logos des financeurs).

En outre, chaque porteur de projet veillera à prévoir dans ses fiches action les moyens de communication qu'il mettra en œuvre pour chacune des actions proposées ; il rendra lisible le budget communication de chaque action.

Modalités de conduite des projets

Une attention particulière sera portée sur les méthodes de conduite des projets qui chercheront à :

- ▶ Intégrer les enjeux de la Prévention et de la Lutte contre les Discriminations
- ▶ Intégrer les enjeux du Développement Durable
- ▶ Promouvoir le principe de coopération entre plusieurs partenaires par le développement d'actions transversales

Indicateurs de réussite

Pour l'ensemble des projets il faudra veiller à bien renseigner les indicateurs de réussite correspondant aux principaux objectifs de l'action. Par ailleurs, pour tous les projets reconduits en 2013, il sera demandé un bilan qualitatif complet des actions réalisées en 2012.